

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-oo0oo-

L'an **Deux Mille Vingt Un** le **05 octobre** à Dix-Huit Heures,  
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni  
en session ordinaire, salle des Fêtes à Orléat  
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent

**SIAEP DORE -ALLIER**

Place de la Mairie  
63190 LEZOUX  
Tel : 04 73 73 11 51  
siaepdoreallier@orange.fr

Date de convocation : 09/09/2021



Nombres de Membres :  
en exercice : 16  
présents : 12  
votants : 14

**PRESENTS :** MMES GONINET L., GRENIER M.C,  
MMS BARGOIN J, BLANCHOZ P, BRIVARY J.F,  
MMS DUROHANY D, DURUPT S., GARMIS F.,  
MMS MAURIN D, MAZELIER V, ORCIERE T., ROUVIDANT J.L.

**ABSENTS :** MMS DERBIAS J.L, GIRARD J.B,

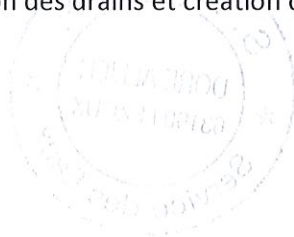
**POUVOIRS :** MME TARTRY-LAVEST A. à M. GARMIS F.  
M. MECKER A. à M. DURUPT S.

**OBJET : Travaux de sécurisation de la production d'eau potable du Puits de Charnat  
(régénération des drains et création de drains) et de sécurisation intrusion**

Monsieur le Président présente au Comité le dossier de projet relatif aux travaux cités en objet, dressé par la Société SCOP SOMIVAL Ingénierie à laquelle a été confiée l'étude des dispositions relatives à ces travaux.

Suivant le mémoire explicatif et estimatif dont il donne lecture au Comité,  
ce programme permet de réaliser des travaux de sécurisation de la production du Puits de Charnat (régénération des drains et création de drains) et de sécurisation intrusion.

Certifié exécutoire,  
Reçue en sous préfecture le :  
Publié le :



05 OCT 2021

05 OCT 2021 .../...

Le Comité Syndical après l'exposé de Monsieur le Président, l'examen du dossier présenté et en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ d'approuver le dossier Projet relatif aux travaux précités, dressé par la Société SCOP SOMIVAL Ingénierie dont le montant du programme s'élève à 284 000€ HT dont 261 000€ HT de travaux
- ✓ que ces travaux seront passés suivant la formule "procédure adaptée" selon l'article 2123-1 1° du Code de la commande publique,
- ✓ de donner tout pouvoir à Monsieur le Président à entreprendre toutes démarches utiles à une exécution rapide des travaux.

Pour extrait conforme.  
Le Président,

Vincent MAZELIER



*Le Président,*  
Vincent MAZELIER

Certifié exécutoire,  
Reçue en sous préfecture le : 07 OCT. 2021  
Publié le :

07 OCT. 2021

.../...